

Cette notice a été réalisée dans le cadre d'une revue de la littérature sur les jeux d'argent dans le domaine des sciences humaines. Il s'agit d'un projet du GREA, sur un mandat du PILDJ, réalisé sous la direction de Claudia Dubuis, docteure en anthropologie de l'Université de Neuchâtel.



Une approche possible : la construction sociale d'un problème public

On ne trouve guère de recherches, et encore moins de recherches empiriques, engagées à analyser la montée en puissance assez rapide du problème social ou public de l'« addiction » au jeu d'argent, ou à interroger ce puissant et récent cadrage médical opéré sur une pratique ludique ou de loisir, qui s'est certes presque toujours trouvée soumise à l'opprobre moral et a toujours peu ou prou « posé problème ». Il est très largement admis aujourd'hui que, parmi d'autres définitions, manuels, modèles, la définition proposée en 1980 par le manuel de psychiatrie DSM-III (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders) puis le DSM-IV en 1994 et le DSM-5 en 2013, a mis en évidence de manière symbolique la montée en puissance de la perspective médicale de la dépendance, jusqu'à ce qu'elle prenne le caractère d'une « signification socialement incontestée », peu débattue socialement, pour reprendre l'expression du sociologue des problèmes publics Joseph Gusfield.

Cette approche se situe dans les approches dites « constructivistes ». Au lieu d'entériner des discours dominants qui postulent que telle activité sociale ou telle autre représente un problème objectif pour lequel il s'agit de formuler instantanément des solutions pratiques, cette sociologie va essayer de reconstituer la genèse et de remonter le fil des événements, des circonstances politiques ou sociales, des actions de groupes de lobby ou d'autres groupements associatifs ou militants, qui ont mené à poser que tel phénomène social, ou partie de phénomène, formait un problème socialement reconnu. Parmi les différentes définitions proposées du « problème public », on retiendra ici tout processus par lequel un problème social acquiert une dimension et reconnaissance publique par l'action d'acteurs sociaux (militants, professionnels, etc.) aux intérêts parfois divergents. Ces derniers investissent (ou non) l'espace public et parviennent à faire partager leur interprétation de la situation au-delà des groupes mobilisés.

Les pouvoirs publics, interpellés, se retrouvent alors amenés à intervenir ou à s'engager (via leurs fonctionnaires par exemple). Dans la plupart des cas, une dimension « politique » au sens large se trouve plus ou moins fortement revendiquée par les porteurs de la cause.

© Claudia Dubuis, Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel, 2015

Pour en savoir plus :

Castellani, Brian

2000 *Pathological Gambling: The Making of a Medical Problem*. Albany : State University of New York Press.

Dubuis, Claudia

2016 *Un mouvement contre le jeu d'argent. D'un loisir controversé à un problème public (Vancouver 1994-2004)*. Neuchâtel : Editions Alphil – Presses universitaires suisses.

Gusfield, Joseph

2009 *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant: la production d'un ordre symbolique*. Paris : Economica.

Suissa, Jacob A.

2005 «La construction d'un problème social en pathologie : le cas des jeux de hasard et d'argent». *Nouvelles pratiques sociales* 18, 1 : 148-161.